



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-63286>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-63286**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie De St Egreve

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21380382800010

Ville : SAINT EGREVE

Code postal : 38521

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://dl.aws-achat.info//avis/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=71660>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marches-publics@mairie-st-egreve.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 476565316

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 30/06/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non
L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'installations photovoltaïques sur deux bâtiments communaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261215

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet les travaux de fournitures, poses et raccordements complets, d'installations photovoltaïques sur deux bâtiments communaux à St-Egrève. 1. la salle polyvalente Espace Robert Fiat (ERF : 9 avenue de la Monta) ; 2. l'ensemble sportif Jean Balestas (Halle Balestas : 2 rue des Brioux)

Lieu principal d'exécution du marché : 36 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 38120 - SAINT EGREVE

Durée du marché (en mois) : 10

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : la visite des deux sites concernés auront lieu les : 10/06/25 à 16h et 12/06/25 à 8h30 Rdv sur le site Halle Jean Balestas - 2 rue des Brioux. En cas d'impossibilité, contactez M. Rose Sébastien pour convenir d'un autre rendez-vous sebastien.rose@mairie-st-egreve.fr (06 30 36 58 66)

Autres informations complémentaires : la consultation : - autorise la présentation de variantes pour l'équipement Espace Robert Fiat - est lancée avec une variante obligatoire Variante obligatoire selon article R2151-9 du décret relatif au code de la commande publique L'acheteur exige la présentation de variantes avec une évaluation carbone inférieure ou égale à 400kgCO2/kWc. Variante autorisée selon l'article R2151-10 du décret relatif au code de la commande publique Pour l'équipement Espace Robert Fiat, l'acheteur autorise la présentation d'une variante alternative à l'offre de base, qui consiste à utiliser des fixations sur les joints à la place de pattes fixées à la charpente. Néanmoins, la variante devra respecter les exigences de la solution de base, à l'exception du système de fixation des panneaux photovoltaïques sur la couverture cuivre à joint debout. Dans ce cas, l'entreprise devra obligatoirement fournir une attestation d'assurance nominative de chantier prouvant qu'elle est couverte par un contrat en responsabilité civile et décennale

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/06/2025